

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

Efficacité énergétique : un gisement d'économies ; un objectif prioritaire

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Mme **de Kerviler** : « L'Efficacité énergétique rejoint les préoccupations liées à la compétitivité de la France et à la diminution de son déficit commercial.

Je concentrerai mon intervention sur le secteur du bâtiment - qui consomme 44 % de l'énergie finale - et aborderai deux points :

- l'accès au financement ;
- la nécessité de travailler ensemble.

pour conclure sur les leaders français.

Premier point : l'accès au financement.

Il s'agit là d'un frein essentiel à la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique.

Je rappelle quelques chiffres : 500 000 rénovations par an coûteraient 10 à 15 milliards, l'État ne finançant actuellement que 2 milliards.

- L'éco PTZ d'abord. Il n'a pas connu un grand succès, notamment parce que les banques n'étaient pas outillées pour effectuer le contrôle technique des travaux.
- J'approuve pleinement la proposition qui permettrait aux entreprises ayant le label « Reconnu Grenelle environnement » d'effectuer ce contrôle.
- La BPI ensuite qui - je le souligne - n'est que la réunion d'outils déjà existants (OSEO, le FSI, CDC entreprises). Le projet d'avis suggère que cette banque puisse octroyer des crédits aux petites entreprises intervenant dans l'efficacité énergétique.
- Un regret enfin : Philippe Pelletier avait suggéré, comme possibilité de financement, l'octroi de droits à construire supplémentaires (par exemple, en ajoutant un étage à l'immeuble concerné). Cette mesure n'a pas été reprise.

Deuxième point : la nécessité de travailler ensemble.

Jean-François Raux a souligné que le coût des opérations d'efficacité énergétique en France était très élevé ; il a donné l'exemple de l'isolation des combles, 3 à 5 fois plus chère en France qu'en Angleterre.

- L'une des raisons de ce constat est le manque de concertation entre tous les corps de métiers.
- De même, pour l'économie numérique - qui devrait multiplier par 3 sa consommation d'énergie d'ici 2020 - le projet d'avis souligne l'opportunité de faire travailler ensemble recherche publique et recherche privée.

- Je suis dès lors pleinement d'accord avec l'objectif consistant à favoriser l'émergence d'une véritable filière de l'efficacité énergétique.

Pour conclure, je voudrais insister sur la chance que représente la présence des leaders mondiaux français. Je pense à Schneider, Saint-Gobain, Legrand, Rexel, Veolia, Suez.

Il faut cesser d'opposer les petites et les grandes entreprises car ces dernières sont les plus à même de jouer un rôle d'animation et de structuration de la filière.

Je voterai bien sûr votre projet d'avis.

Je remercie les rapporteurs pour le travail effectué et je vous remercie de votre attention ».

M. Obadia : « Je voudrais tout d'abord féliciter les rapporteurs pour la qualité de leur travail mais aussi pour avoir permis à la section de co-construire le texte qui nous est soumis.

Comme il me semble inutile de paraphraser leur excellente présentation d'hier, je me bornerai à insister sur quatre points qui m'apparaissent constituer un apport original et fécond au débat qui doit s'ouvrir dans le pays.

En premier lieu, le texte démontre le caractère tangible et la dimension des résultats que l'on peut atteindre par le levier de l'efficacité énergétique. Or, l'importance de cette action est souvent mésestimée alors que consommer moins d'énergie pour un résultat équivalent en terme de réponse aux besoins fait l'objet d'un véritable consensus dans la société, mobilise des technologies que nous maîtrisons d'ores et déjà et ouvre un champ de recherche riche de potentialités.

En deuxième lieu, le projet d'avis met en exergue ce que l'on appelle " l'efficacité active " avec tous les systèmes intelligents qui peuvent être déployés. Il met ainsi en lumière la filière industrielle et technologique à laquelle peut s'adosser cette approche.

En troisième lieu, notre texte favorise l'ouverture d'un débat sur l'effet macroéconomique positif d'un effort massif de rénovation thermique des bâtiments. Je pense ici à la création d'activités et d'emplois par nature territorialisés concernant un nombre important de PME, incitées de plus en plus à travailler ensemble. Je pense également à la meilleure structuration d'une filière incluant des grands groupes dont les responsabilités à l'égard des PME doivent être affirmées. Je pense enfin aux retombées en chaîne que cela produirait pour l'amélioration des comptes publics et sociaux. Permettez-moi de souligner une fois de plus qu'il vaut mieux déployer les efforts publics pour créer cette spirale vertueuse de l'activité et de la création d'emploi plutôt que d'alimenter, comme on le fait dans toute l'Europe, la spirale mortifère de l'austérité.

Je trouve donc bienvenue notre préconisation de lancer une étude globale sur ce sujet, qui permettrait d'appuyer une politique ambitieuse de crédit dans lequel la Banque publique d'investissement pourrait jouer un rôle de premier plan.

Enfin je trouve extrêmement forte la partie consacrée à la lutte contre la précarité énergétique.

Je voterai le projet d'avis ».